

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION- DISCIPLINE - TRAVAIL

STRATEGIE NATIONALE DE MOBILISATION DES RECETTES A MOYEN TERME (SRMT) 2024-2028

Présenté par

LE MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET



MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET



- I. METHODOLOGIE: IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES
- II. CONTEXTE
- III. PERFORMANCE DU SYSTÈME FISCAL ET DOUANIER
- IV. DEFIS DU SYSTÈME FISCALE ET DOUANIER
- V. COMPOSANTES DE LA SRMT
- VI. CADRE DE GOUVERNANCE DE LA SRMT
- VII. RISQUES ET CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA SRMT

I. METHODLOGIE: IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES



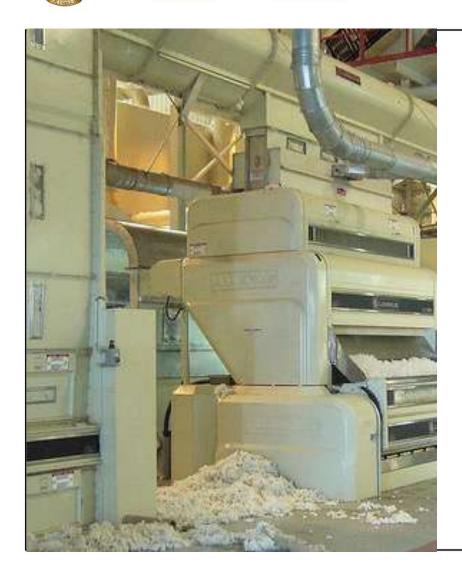
UNE APPROCHE INCLUSIVE POUR LE SUCCÈS DE LA SRMT

La SRMT est le résultat d'une concertation nationale impliquant toutes les parties prenantes.

Des acteurs issus des secteurs public et privé, des faîtières d'entreprises et des entreprises (formelles et informelles) ont été consultées durant les entretiens et focus group.



II. CONTEXTE



Le Gouvernement ambitionne de réaliser la transformation économique et sociale nécessaire pour hisser la Côte d'Ivoire, à l'horizon 2030, au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

Le contexte international marqué principalement par les conséquences négatives de la guerre en Ukraine, la guerre au proche orient et les effets résiduels de la pandémie de la Covid-19.

Ce contexte international a pour corollaires la persistance de l'inflation, le durcissement des conditions financières sur les marchés des capitaux, ainsi que la crise de financement. ETUDE NATIONALE
 PROSPECTIVE CÔTE
 D'IVOIRE 2040

La vision de l'ENP CI-2040 s'énonce comme suit :

« La Côte d'Ivoire, puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte Sur le monde ».

■ CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE

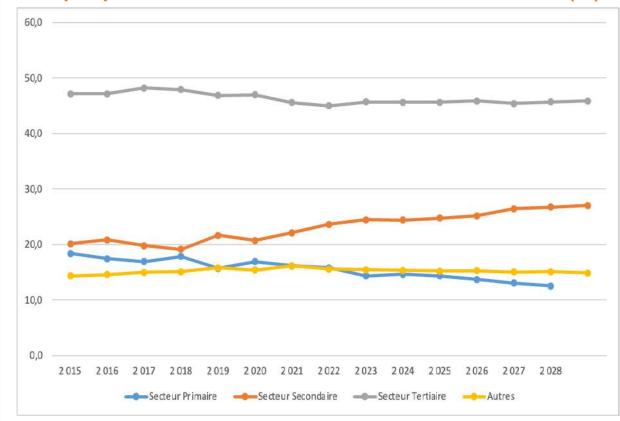
La vision du Plan Stratégique CI-2030 est de « consolider la reprise et accélérer la marche vers l'émergence ».

COMMENT FINANCER CETTE VISION DE DEVELOPPEMENT?

PND 2021-2025

L'objectif global du PND 2021-2025, est de réaliser « la transformation économique et sociale nécessaire pour hisser la Côte d'Ivoire, à l'horizon 2030, au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ».

Graphique 1: Evolution de la structure de l'économie (%)

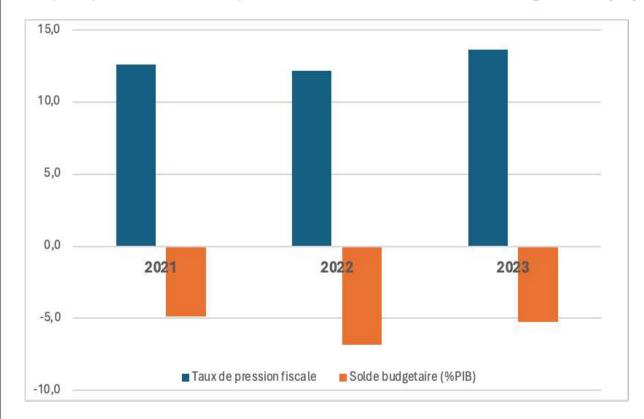


ANALYSE DU SECTEUR RÉEL

La part du secteur primaire est passée de 18,4% du PIB à 14,4% tandis que le secteur secondaire est passé de 20,4% à 24,5%.

Source: A partir des données de cadrage macroéconomique de la DGE

Graphique 2: Taux de pression fiscale et solde budgétaire (%)



ANALYSE DES FINANCES PUBLIQUES

Un taux élevé de croissance des recettes de plus de 10% par an.

Cependant le solde budgétaire global est resté en dehors de la norme communautaire depuis la crise du Covid 19

Source: A partir du DPBEP 2024-2026



Nouveau programme économique et financier conclu en mai 2023 avec le Fonrds Monétaire International (FMI).

Nécessité de se doter d'une stratégie qui fédérera et coordonnera l'action de la Douane, des Impôts et du Trésor.

Objectif: Procéder à l'augmentation des recettes du Gouvernement en vue d'accélérer la transformation structurelle de l'économie ivoirienne telle que stipulée dans le PND 2021-2025.

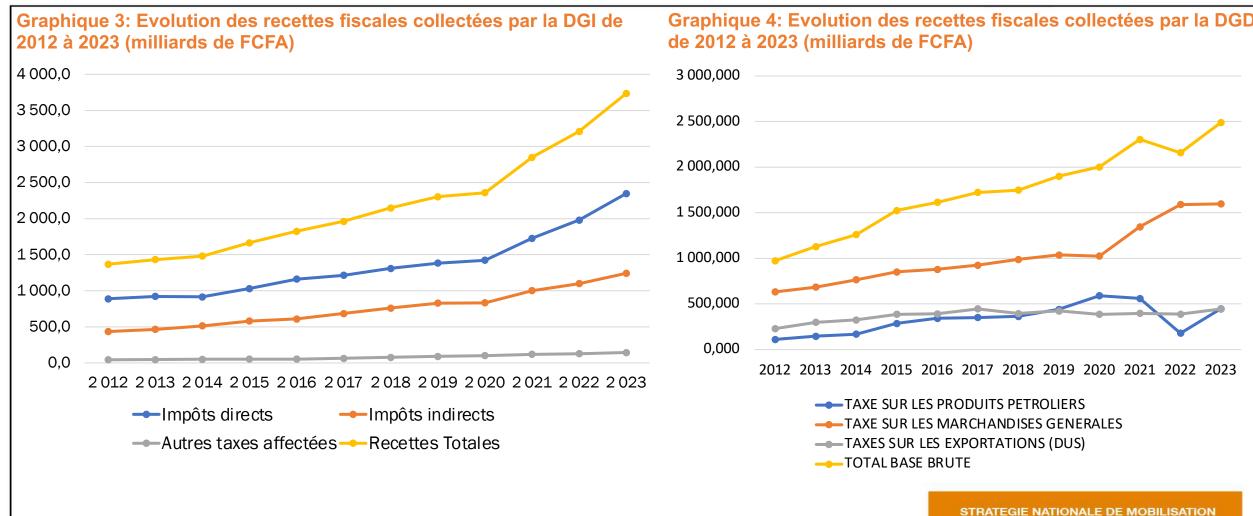
La Stratégie Nationale de Mobilisation des Recettes à Moyen Terme (SRMT) comprend (i) le diagnostic, (ii) la vision 2021-2028, (iii) un ensemble de réformes et de mesures en termes de politique et d'administrations fiscales à mettre en œuvre assorti d'un calendrier d'exécution.

III. PERFORMANCE DU SYSTÈME FISCAL ET DOUANIER



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET





totales de 2012 à 2023 (%) 100,0% 90,0% 80,0% 70,0% 40,0% 10,0% 0,0%

Graphique 5: Part des types d'impôts dans les recettes fiscales

PERFORMANCE DU SYSTÈME FISCAL IVOIRIEN

En 2023, les recettes fiscales sont dominées par l'impôt BIC (22,9%), la TVA (19,9%), l'ITS (19,1%) et les autres impôts directs (17,6%). Le régime de TVA de la Côte d'Ivoire regorge de multiples exonérations ainsi que de taux réduits ou de taux nuls sur une vaste gamme de produits.

Source: A partir des données de la DGI

2014

ITS

2015

■ TOB (ex Tps)

2016

2017

2018

Patentes

2019

2020

■ Autres impôts indirects ■ Autres taxes affectées

2021

2022

Autres impôts directs

2012

BIC

TVA

2013

Tableau 1: Evolution des recettes non fiscales (milliards de FCFA)

DESIGNATION	2020	2021	2022	2023 (Provisoire)
Dividendes	40,093	31,534	29,072	46,891
Recettes des services	50,656	54,408	65,473	76,653
Versements des entreprises	13,25	33,238	17,096	13,453
Produits de privatisation et ventes d'actifs	1	0,55	138,499	0,4
Licences de télécommunication	0,142	0,142	0,143	0,071
TOTAL GENERAL	105,141	119,872	250,283	137,468

ANALYSE DES RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales constituent une source non négligeable de recettes pour l'Etat.

Source: A partir de données de la DGTCP.



Graphique 6: Evolution du taux de pression fiscale dans les pays de l'UEMOA en 2022 et 2022 (recettes fiscales en % PIB)



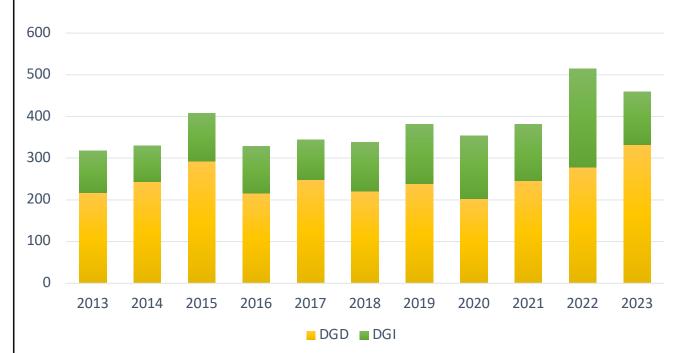
EVOLUTION DU TAUX DE PRESSION FISCALE

La pression fiscale de la Côte d'Ivoire en 2022 (12,9%) est non seulement inférieure à la norme communautaire mais elle est également inférieure à la moyenne de l'UEMOA.

Note : les données de 2023 sont des prévisions.

Source: Rapport de surveillance multilatérale, décembre 2023

Graphique 7: Montants globaux des dépenses fiscales (DGI et DGD) de 2013 à 2023 (en milliards de FCFA)



MONTANT GLOBAL DES DÉPENSES FISCALES (DGI ET DGD)

Sur cette période, le montant des dépenses fiscales est resté supérieur à 300 milliards FCFA chaque année. Elles ont atteint le montant le plus élevé de 514,6 milliards de FCFA en 2022.

Note: Les données de 2023 sont des estimations

Source: CAPEC à partir des données de la DGI et DGD

Graphique 8: Note CPIA sur l'efficacité de la mobilisation des recettes (1=faible à 6=élevé) en 2022



ANALYSE DE L'EFFICACITÉ DE LA MOBILISATION DES RECETTES

Selon les statistiques de la notation de la CPIA, en 2022, la note de la Côte d'Ivoire est inférieure à celles du Bénin et du Sénégal en termes d'efficacité de la mobilisation des recettes.

Source: A partir des données de la CPIA



IV. LES DEFIS DU SYSTÈME FISCAL ET DOUANIER



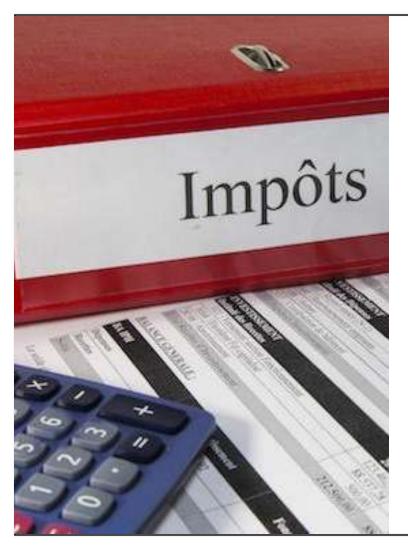


Tableau 2 : Nombre de dispositions du Code général des Impôts de quelques pays africains

	Nombre de Dispositions				
Bénin	511				
Burkina Faso	568				
Côte d'Ivoire	1153				
Mali	446				
Maroc	292				
Niger	1002				
Sénégal	567				
Togo	642				

Le nombre élevé de dispositions contenues dans le Code Général des Impôts rend complexe la législation fiscale ivoirienne.

FORCES

- Volonté politique ;
- Existence de plans stratégiques ;
- Modernisation et numérisation de l'Administration fiscale;
- Taux de réalisation des objectifs des régies financières très élevé;
- Maillage territorial par les régies financières ;
- Engagement envers la qualité et la gouvernance;
- Existence de potentiel de recettes dans l'économie.

FAIBLESSES

- Complexité de la législation fiscale et douanière;
- Faible interconnexion et interopérabilité entre les structures de l'Administration;
- Résistance au changement ;
- faible sécurisation du Système d'Information ;
- fraude fiscale élevée ;
- montant global des dépenses fiscales toujours élevé;
- incivisme fiscale;
- manque d'informations sur les contribuables.



OPPORTUNITÉS

- Bonne performance enregistrée par l'économie ivoirienne depuis 2012;
- Stabilité politique ;
- Hausse des cours des matières premières exportées;
- ZLECAf;
- Existence d'institutions de prévention et de lutte contre la corruption;
- Expansion des partenariats public-privé;
- Développement des TIC et des moyens de paiement.

MENACES

- Difficultés dans la collaboration avec certains ministères techniques;
- Recrudescence de la cybercriminalité;
- Mise en œuvre des accords de partenariats économique (APEI, ZLECAf);
- Baisse des cours des matières premières exportées;
- Prépondérance de l'économie informelle ;
- Conditions économiques mondiales incertaines.

V. COMPOSANTES DE LA SRMT

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

POURQUOI LA SRMT?

ACCROITRE LA MOBILISATION DES RECETTES INTÉRIEURES AFIN DE:

- CONTENIR LE RISQUE DE SURENDETTEMENT À UN NIVEAU MODÉRÉ;
- FINANCER LES DÉPENSES
 D'INVESTISSEMENT ET DE RÉDUCTION
 DE LA PAUVRETÉ.

AMÉLIORER LA PRÉVISIBILITÉ DE LA POLITIQUE FISCALE EN OFFRANT UN CADRE STABLE

Tableau 5 : Scénario de taux de pression fiscale et de dépenses compatibles avec l'objectif de déficit budgétaire inférieur à 3% et la croissance économique

	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Taux de pression fiscale	13,6	14,4	15,1	15,8	16,4	17,0
Taux de prélèvement global	15,6	16,1	16,8	17,5	18,0	18,6
Solde budgetaire (%PIB)	-5,25	-4,05	-3,00	-2,99	-2,99	-2,99
Investissement public/PIB	6,8	7,3	6,9	7,7	8,7	9,5
Dépenses totales/PIB	21,51	20,66	20,21	20,69	21,21	21,71

HYPOTHÈSES

1. Maintien de la dynamique d'accroissement des dépenses publiques

2.Respect du critère de solde budgétaire global en dessous de 3%

3.Accroissement des investissements publics

4. Maintien du cadrage macroéconomique 2024-2029

Source: A partir des données officielles



VISION DE LA SRMT:

UN ÉCOSYSTÈME EFFICACE FAVORISANT UNE MOBILISATION OPTIMALE DES RECETTES FISCALES ET DOUANIÈRES POUR UNE CÔTE D'IVOIRE DURABLEMENT PROSPÈRE ET ÉQUITABLE

Principales sources de croissance du potentiel des recettes fiscales et douanières

Les performances de l'Impôt sur les sociétés (IS) en Côte d'Ivoire, qui s'élèvent à 6%, sont inférieures à celles de pays similaires comme le Ghana (12%), le Maroc et l'Afrique du Sud (15%).

Les recettes fiscales issues de la TVA en Côte d'Ivoire représentent un potentiel significatif non exploité, avec un écart de conformité estimé à environ 35%.

Accélérer les réformes pour maximiser le fort potentiel de l'impôt foncier qui contribue faiblement aux recettes fiscales, 4,6% des recettes fiscales globales en 2023.

Les recettes issues des droits d'accises en Côte d'Ivoire, stagnantes ou inférieures à 1 % du PIB

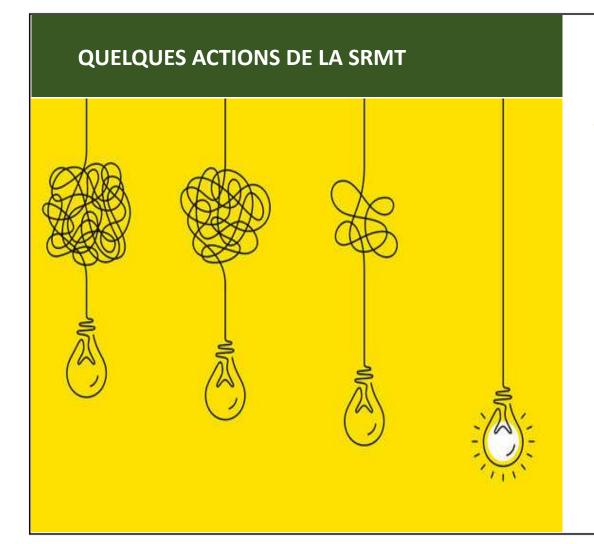
potentiel de croissance considérable non encore exploité. Les taux actuels, inférieurs à ceux pratiqués dans d'autres pays de l'UEMOA.

Mise en place de politiques fiscales efficaces, ainsi qu'une bonne gouvernance des administrations fiscale et doua<u>nière</u>.

Elaborer un nouveau contrat social en matière fiscale, entre les citoyens et l'administration.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- OS 1. Simplifier la législation fiscale pour rendre le système fiscal plus optimal et accessible aux contribuables
- OS 2. Améliorer le dispositif fiscal et douanier existant
- **OS 3**. Rationaliser la dépense fiscale de sorte que les avantages fiscaux et douaniers octroyés contribuent effectivement au développement économique et social.
- OS 4. Améliorer la fiscalisation des niches et capter les opportunités nouvelles.
- OS 5. Améliorer la gouvernance des administrations financières pour garantir leur autonomie, renforcer leur efficacité et assurer la confiance du citoyen en leur gestion
- OS 6. Renforcer les capacités des administrations financières vis-à-vis des défis nouveaux et opportunités
- OS 7. Atteindre la digitalisation quasi-totale des procédures de l'administration financières
- OS 8. Améliorer la collaboration entre le secteur public, le secteur privé et la société civile en matière fiscale
- OS 9. Renforcer l'éducation au civisme fiscal
- OS 10. Améliorer la communication sur le système fiscal et douanier
- **OS 11.** Accroître le partenariat avec les institutions régionales et internationales en matière de mesures fiscales et douanières



OS 1. SIMPLIFIER LA LÉGISLATION FISCALE POUR RENDRE LE SYSTÈME FISCAL PLUS OPTIMAL ET ACCESSIBLE AUX CONTRIBUABLES

- Refondre le Code Général des Impôts
- Actualiser la doctrine fiscale
- Réviser le Livre de procédures fiscales



OS 2. AMÉLIORER LE DISPOSITIF FISCAL ET DOUANIER EXISTANT

- Elargir l'assiette fiscale par l'identification et la formalisation des acteurs du secteur informel
- Transposer la directive de La CEDEAO C/DIR.6/07/23 Portant harmonisation des règles applicables en matière de prix de transfert
- Application de la TVA sur certains produits alimentaires qui ne sont pas de première nécessité tels que le riz de luxe, la viande de luxe et le poisson de luxe



OS 3. RATIONALISER LA DÉPENSE FISCALE

- Réviser les codes pétrolier, minier et des investissements pour réaménager les dispositions relatives aux exonérations
- Supprimer l'exonération de IRC sur les intérêts, arrérages et tous autres produits des obligations et emprunts émis par le Trésor public (article 219 du CGI)
- Revisiter les accords de siège et les accords d'établissement avec les missions diplomatiques et les organisations non gouvernementales, internationales ou étrangères



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

QUELQUES ACTIONS DE LA SRMT



OS 4. AMÉLIORER LA FISCALISATION DES NICHES ET CAPTER LES OPPORTUNITÉS NOUVELLES

- Créer un marché carbone
- Renforcer la fiscalité sur le commerce électronique

QUELQUES ACTIONS DE LA SRMT



OS 5. AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DES ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES

- Renforcer la commission mixte paritaire
- Renforcer le comité national de lutte contre la fraude en matière fiscale et douanière
- Mettre en place un groupe de travail sur la fiscalisation des nouvelles niches de l'économie (économie verte, numérique, mines, etc.)

QUELQUES ACTIONS DE LA SRMT



CAPACITY BUILDING

OS 6 . RENFORCER LES CAPACITÉS DES ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES VIS-À-VIS DES DÉFIS NOUVEAUX ET OPPORTUNITÉS

- Elaborer et mettre en œuvre un programme d'installation aux frontières des équipements de contrôle non intrusif, de vidéo surveillance, de moyens nautiques, de pèse essieux
- Rendre obligatoire l'installation et l'utilisation de caisses enregistreuses par les commerçants
- Améliorer les dispositifs d'analyse des risques de fraude dans les administrations



OS 7. ATTEINDRE LA DIGITALISATION TOTALE DES PROCÉDURES DE L'ADMINISTRATION FINANCIÈRES

- Finaliser l'interopérabilité des systèmes d'informations des administrations financières
- Mettre en place des solutions électroniques de facturation et de délivrance de reçus
- Digitaliser les procédures et les opérations du contrôle fiscal et Douanier



QUELQUES ACTIONS DE LA SRMT



OS 8. AMÉLIORER LA COLLABORATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC, LE SECTEUR PRIVÉ ET LA SOCIÉTÉ CIVILE EN MATIÈRE FISCALE

- Instaurer une concertation permanente avec le secteur privé pour la mise en œuvre des principales mesures de la SRMT
- Poursuivre la mise en œuvre d'une stratégie d'encouragement à la conformité volontaire (incitatif et dissuasif) avec un portail client pour les services en ligne et une stratégie de relation publique
- Mettre en place un cadre de collaboration entre les administrations financières et le secteur bancaire





OS 9. RENFORCER L'ÉDUCATION AU CIVISME FISCAL

- Renforcer les activités de communication et de promotion du civisme fiscal
- Instaurer la journée nationale du civisme fiscal en Côte d'Ivoire
- Instituer l'obligation de production d'une attestation de régularité fiscale préalable à l'accomplissement de certains actes ou opérations de la vie civile

QUELQUES ACTIONS DE LA SRMT



OS 10. AMÉLIORER LA COMMUNICATION SUR LE SYSTÈME FISCAL ET DOUANIER

- Organiser une intense campagne de communication sur la SRMT
- Organiser des conférences autour des thèmes de la SRMT
- Réaliser et Publier annuellement la revue de la mise en œuvre de la SRMT

QUELQUES ACTIONS DE LA SRMT



OS 11. ACCROÎTRE LE PARTENARIAT AVEC LES INSTITUTIONS RÉGIONALES ET INTERNATIONALES EN MATIÈRE DE MESURES FISCALES ET DOUANIÈRES

- Renforcer la coopération avec les instances internationales adressant les questions fiscales et douanières (FMI, Banque Mondiale, OCDE, OMD)
- Négocier et signer des accords d'échange d'informations pour la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales
- Renforcer le réseau des conventions fiscales de non double imposition

VI. CADRE DE GOUVERNANCE DE LA SRMT

MÉCANISME INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE

- Un comité de Pilotage
- De la cellule de coordination
- Un cadre de dialogue avec le secteur privé

MÉCANISME DE FINANCEMENT DU PLAN STRATÉGIQUE

- Stratégie de mobilisation des ressources intérieures
- Stratégie de mobilisation de financements extérieurs

VII. RISQUES ET CONDITIONS DE REUSSITE DE LA SRMT

RISQUES



L'insuffisance de soutien politique Insuffisance des ressources nécessaires à la mise en œuvre de la SRMT

Absence de suiviévaluation de la SRMT L'instabilité et le bouleversement au niveau du cadre sous-régional de gestion macroéconomiques

Faible transformation économique face à la ZLECAf

Absence d'implication des acteurs

CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA SRMT

Accélération de la transformation économique et mise en place des politiques adaptées et des mesures de soutien aux secteurs vulnérables.

Le Gouvernement devra continuer:

- o à exprimer une volonté politique forte ;
- à jouer un rôle clé dans la conduite des politiques sous-régionales ainsi que dans l'élargissement des perspectives et des horizons en la matière.



IX. CONCLUSION

- ☐ La SRMT est une vision stratégique robuste qui place la Côte d'Ivoire sur la voie d'une réforme fiscale profonde et d'une croissance économique durable.
- □ Par l'optimisation de la mobilisation des recettes et une gestion plus stratégique des ressources, la Côte d'Ivoire aspire à réaliser son potentiel de développement et à se positionner comme un leader économique en Afrique.
- □ Cette stratégie est non seulement un pilier pour la réalisation des objectifs de développement à moyen et long terme, mais aussi un modèle pour l'innovation fiscale et administrative, garantissant que chaque citoyen et entreprise contribue équitablement au trésor national, renforçant ainsi les fondations d'une société prospère et inclusive.

